

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

| | | |
|--|---|--|
| Seine-et-Marne et départements limitrophes | BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE | Paris et les autres Départements |
| Un an..... 1 fr. | ANNONCES la ligne 20 cent. | Un an..... 3 fr. 80 |

ECHOS DE LA SEMAINE

19 janvier. — Les nouvelles de Rome font craindre des désordres en Toscane. Un accident de chemins de fer survenu près du tunnel de Saigolo est dû à un attentat criminel.

20 janvier. — Le courrier de Madagascar apporte des nouvelles peu rassurantes sur la sécurité de nos nationaux dans l'île.

21 janvier. — Mort du général Mellinet doyen des généraux français. Il était âgé de 95 ans.

— Deux maisons de construction ancienne, s'écroulent pendant la nuit à Montpellier, ensevelissant plusieurs locataires sous les décombres.

Une secousse de tremblement de terre est ressentie dans la matinée à Perpignan.

— Election législative dans le Finistère. M. le comte de Mun, rallié est élu.

Dans la Seine-Inférieure, M. Delaunay, répub. est élu.

— Les révolutionnaires de Saint-Denis sont battus au deuxième tour de scrutin des élections municipales complémentaires.

22 janvier. — Une explosion terrible se produit à Toulouse dans un des ateliers de l'importante usine de M. Lacroix artificioier. Le feu se déclare à la suite

de l'explosion et réduit le bâtiment en cendres.

On compte trois tués et sept blessés. La préservation d'un plus grand malheur est due au zèle et au dévouement des pompiers.

— Le Gouvernement interpellé au sujet des événements de Madagascar, obtient un ordre du jour de confiance après avoir fait connaître son intention à l'égard de la sécurité de nos nationaux.

— Une bombe explosive est déposée devant la principale porte des magasins du Printemps.

23 janvier. — Un décret du gouvernement Italien prolonge la session de la Chambre et du Sénat, jusqu'au 20 février. Cette mesure est considérée comme assez grave.

Une bagarre assez sérieuse se produit à Pise, entre la population et la troupe.

24 janvier. — Lancement à Bordeaux d'un nouveau croiseur de première classe, le *Chanzy*.

— Une terrible catastrophe se produit au hameau du Pinet près de Saint-Etienne, au cours d'une vente mobilière qui avait réuni un assez grand nombre de personnes dans une maison dont le plancher s'effondre en précipitant les meubles et une cinquantaine de personnes

dans la cave. On compte plusieurs tués et un certain nombre de blessés.

25 janvier. — Une dépêche de Saint-Louis annonce qu'une colonne française commandée par le colonel Bonnier, est entrée à Tombouctou sans coup férir.

— Le paquebot *Duc-de-Bragance*, de la compagnie transatlantique s'échoue sur le fond des roches, à l'entrée du port de Marseille.

— Rejet du pourvoi de l'anarchiste Vaillant.

— Le préfet de Barcelone est victime d'un attentat anarchiste; il reçoit à la tête une blessure causée par un coup de pistolet.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Samedi dernier les deux compagnies d'arc de Dammartin ont fêté solennellement leur patron, Saint-Sébastien, et dès cinq heures du matin les dammartinois ont été réveillés aux accents joyeux de la musique qui a exécuté à la porte de chaque chevalier la traditionnelle aubade de *la mère Michel*.

Le soir, un banquet réunissait la première compagnie chez M. Mennessier et la seconde, chez M. Aubry.

La fête a été pleine d'entrain et de gaieté.

— Jeudi dernier, un attelage appartenant à M. Dupille cultivateur traversait la ville lorsque tout à coup le cheval parut au galop, sans qu'il fut possible de l'arrêter.

Dans sa course furibonde, il accrocha la voiture de M. Grapia, boulanger et la renversa. A ce moment le garçon boulanger qui venait d'être culbuté, se releva vivement et courut après le véhicule qui poursuivait sa course désordonnée, se lancer à latête du cheval et

tenter de l'arrêter, fut le but des efforts du garçon boulanger, mais ce ne fut pas sans peine, car l'animal devenu furieux ne ceda que lorsqu'il fut à bout de force.

C'est grâce au courage et à la présence d'esprit de ce brave garçon qu'on n'a pas eu à déplorer d'autres accidents.

SAINT-MARD

Dimanche dernier, « *L'Espérance* » de Saint-Mard a donné son premier concert sous la direction de M. H. Denercy, assisté de M. Chevaune, président de la Société.

Dire qu'on a fait salle comble et que la recette a été fructueuse serait rester au-dessous de la vérité, car plus de cinquante personnes ont dû se retirer faute de place, après que tous les coins de la salle eurent été littéralement bondés de spectateurs.

« *L'Espérance* » de Saint-Mard a chanté avec entrain *Le drapeau du régiment* et *La mort du coq*.

Quant aux morceaux de fanfare, proprement dits, ils ont été exécutés par cinq musiciens dont les talents incontestables seraient d'un grand secours dans la future harmonie municipale.

Le clerc d'huissier représenté au propre et au figuré, avec beaucoup de succès par M. Denercy, a fait beaucoup rire. *Le courage civique* récit patriotique qui contrastait avec une scène comique intitulée *Un martyr* et un monologue non moins amusant : *Éteinté*, ont valu des applaudissements à leur interprète.

M. Aristide n'a pas été moins goûté de l'assistance par le talent qu'il a déployé dans diverses chansonnettes comiques telles que : *Elle est morte* ; *C'est Prosper que je vous ramène* ; *Lolotte est partie*, etc.

La romance *Le temps des roses*, et la chansonnette *L'tabac du capitaine*, ont été chantées avec méthode par M. Edmond qui a été très applaudi.

Quant à M. Julien, il a été tout à fait désopilant dans ses chansonnettes *A droite au fond*, *Louloula*, *Le nègre blanc*, *Le duel de Bridou*, etc., aussi a-t-il été bisse et rappelé chaque fois par le public qui ne lui a pas ménagé ses bravos.

Le tirage de la tombola a servi d'intermède entre la première partie de la soirée et l'exécution de l'opérette intitulée *les deux scélérats*, interprétée par MM. Julien et Aristide qui ont obtenu de nouveaux et légitimes succès.

La soirée s'est terminée par un bal entraînant qui s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin.

Il y a lieu de féliciter chèrement les organisateurs de cette soirée et d'en souhaiter pour bientôt une nouvelle édition. Il est bon de ne pas trop se laisser aller à la tristesse et de prouver que la vieille gaieté gauloise sait triompher des vicissitudes et de la misère du temps présent.

— Un propriétaire de Saint-Mard, M. Voye Ferdinand, avait fait planter samedi dernier, le long d'un mur de sa propriété dix touffes de lierre et deux pieds de clématites. Il s'absenta pendant la journée pour aller à Paris. A son retour, vers 9 heures 1/2 du soir, il s'aperçut que la plus grande partie de ses plantes avaient été coupées intérieurement.

M. Voye qui subit un préjudice d'une vingtaine de francs, s'est plaint à la gendarmerie de Dammartin. Celle-ci s'est livrée à des recherches bientôt couronnées de succès.

Les gendarmes acquirent la certitude que cet acte stupide avait été commis par des jeunes gens qui fréquentent l'école du soir. C'est de ce côté qu'ils dirigèrent leurs investigations. Des empreintes de pas soigneusement relevées correspondaient aux sabots que portait la veille le jeune Chéron Léon, âgé de 14 ans. La gendarmerie se rendit chez ses parents.

Le jeune homme a fait des aveux. Il a détruit les plants à la sortie de l'école du soir, de concert avec un de ses camarades Emery Emile, âgé de 16 ans.

Procès-verbal a été dressé contre les deux jeunes gens. (P. *Publicateur*)

— Désireuse de maintenir sa réputation d'impartialité dans l'appréciation des événements locaux, la *Petite Gazette* se fait un devoir de publier le fait suivant qu'on lui communique, se réservant, toutefois, d'y apporter les rectifications nécessaires, au cas où il serait reconnu que son correspondant a été mal informé.

Le samedi, 20 de ce mois, a été célébré à Saint-Mard, au milieu d'une grande affluence d'invités et d'amis, le mariage de M. Amand Berson, ouvrier boulanger et de Mademoiselle Deseaux Albertine, couturière à Saint-Mard.

Sur tout le parcours, l'inévitable omnibus des mariages de campagne a soustrait aux regards des curieux, les jeunes fiancés. Le temps, il faut l'avouer, les a peu favorisés : un vent froid et impétueux faisait entendre des mugissements aigus à travers les arbres et les maisons, une pluie battante et glacée avait trempé les chemins et rendu la marche pour piétons sinon impossible, du moins extrêmement difficile en pareille circonstance.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 097154

Aussi la jeune mariée, afin de préserver sa blanche toilette des maculations d'une boue liquide et jaunâtre dont les rues étaient couvertes, a dû recourir à ce véhicule aussi incommode pour les personnes entassées à l'intérieur que gênant pour celles, en plus grand nombre encore, amassées un peu partout cherchant à voir l'heureux couple.

Conformément à un précédent peu ancien, on avait espéré que la partie des chemins à parcourir par le cortège pour se rendre à la mairie et à l'Eglise, serait nettoyée par l'agent communal qui avait fait semblable travail quelques jours auparavant dans une circonstance identique, mais cette attente a été déçue.

On a été surpris de voir que la municipalité de Saint-Mard, d'ordinaire si respectueuse de nos principes égaux n'ait pas persisté, en cette circonstance, à les prendre pour base de sa conduite.

ORHIS

Le fameux Terront, dont nous avons raconté l'odyssée il y a quelques jours, a été appelé à rendre compte de son escapade devant le tribunal correctionnel de Meaux qui ne paraît pas avoir approuvé entièrement la façon dont ce nouveau Diogène s'est mis à la recherche de l'homme qu'il avait frustré de son véhicule, car il s'est vu condamner à quatre mois de prison.

MONTYON.

Dimanche un jeune garçon de 13 ans tourneur de son état, fils de M. Rondeau représentant la maison du *Bon-Génie*, allait chercher, chez son voisin le grainetier, un sac de petit blé pour le distribuer aux volailles. Au moment où il le chargeait sur son épaule, le chien du grainetier, un énorme terre-

neuve, sauta à la figure de l'enfant et lui mordit cruellement les joues.

Il est permis d'avoir un chien de garde défendant bien les intérêts de son maître. Mais le propriétaire d'un animal sournois et traître se jetant au nez des gens, a le devoir de l'attacher pendant le jour.

(ECHO de la *Brie*)

COMPANS.

Desmet Yvon, 23 ans. Just Jules, 30 ans, deux braconniers de la pire espèce que le tribunal a déjà eu l'occasion de condamner plusieurs fois, ont été arrêtés à la suite d'un délit de chasse commis le 15 décembre dernier dans les bois sur le territoire de Compans. Les deux prévenus, qui habitent Claye se sont fait accompagner par un jeune homme de 21 ans. Cabaret Henri, qui a vendu la mèche.

Les trois compères se sauvèrent à la vue du garde-champêtre qui les reconnut. Interrogés par M. le juge de paix, Cabaret avoua qu'un collet avait été tendu par Desmet. Il renouvela son aveu à l'audience.

Desmet et Just opposent des dénégations. S'ils sont allés dans les bois, « c'est pour faire des balais », ils ajoutent qu'ils ont fui pour éviter une contravention.

Le Tribunal prononce les condamnations suivantes : Desmet, 2 mois de prison et 200 francs d'amende ; Just, 1 mois de prison et 100 fr. Cabaret, 50 francs d'amende seulement.

(Le *Publicateur*.)

PLAILLY

Dans l'après-midi du 20 courant, le berger Thellier était occupé dans une grange où travaillaient également les nommés Frenot et Petit. Il se disputa avec eux, et bientôt une rixe s'en suivit. Frenot renversa le berger, lui

serra la gorge et le frappa de coups de poing à la figure. Maltraité plus que raison, puisqu'il porte de sérieuses ecchymoses au visage, Thellier a porté plainte.

TIRAGE AU SORT — CLASSE 1893

CANTON DE DAMMARTIN

Dammartin — Enost, 2; Godefroy, 21; Mallugre, 22; Obrecht, 27; Leclerc, 29; Versigny, 30; Berthault, 35; Leroy, 41; Mahé, 61; Lequin, 63; Ragot, 65; Rossin, 68; Versigny, 69; Cotellet, 71; Huyke, 78; Callebaul, 79.

Parfry — Leoufrière, 80.

Genres — Lefèvre, 45; Benoist, 51; Yuphin, 82.

Juilly — Marchal, 5; Vannson, 7; Gréhin, 10; Petit, 14; Laillier, 15; Didier, 28; Bourdon, 40; Waillier, 60; Brouée, 89.

Longperrier — Huyard, 46; Aubry, 33; Cuvinot, 42; Maulny, 76; Leverdez, 81.

Marchemoret — Chapelle, 17.

Mesnil-Amelot — Jeanné, 64; Parain, 84; Dieu, 90.

Montgé — Fontaine, 4; Bedel, 38; Grédelue, 43; Leclerc, 47; Hémet, 49; Laillier, 54; Cohu, 57.

Moussy-le-Neuf — Martin, 3; Martin J. L., 8; Pois, 37; Dumielle, 85.

Moussy-le-Vieux — Papillon, 46.

Monthyon — Villette, 13; Puisieux, 24; Lebel, 25; Joachim, 55; Prévost, 62; Lobin, 67; Bizet, 73; Charpentier, 77; Bouche, 86.

Oisery — Veillard Edmond, 1.

Othis — Babille, 11; Leverdez, 12; Saudry, 31.

Rouvres — Dubois, 23; Denisart, 44.

Saint-Mard — Mèrault, 18; Vanaldesse-reld, 19; Rainsaut, 26; Tesson, 34; Delannay, 39; Dubief, 50; Denonain, 58.

Saint-Soupplets — Marland, 6; Dantan, 9; Laporte, 20; Fouillaux, 48; Amblard, 53; Gobert, 70; Spieler, 72; Picon, 74; Chauffourier, 87.

Thieux — Labasque, 56; Delahaye, 66; Risselin, 75.

Villeneuve — Lerond, 52; Dufresne, 83.

Vinantes — Hébert, 32; Demezy, 36; Yzebaert, 59.

FAITS DIVERS

UN GENDRE MODÈLE

Le *Journal de Senlis* nous apprend que M. Blondeau (Paul) banquier à Paris, dont chacun connaît les sentiments généreux, a fait distribuer à 47 familles nécessitées de Béthisy-Saint-Martin, des bons de pain et de viande, ainsi que des secours en argent. M. Blondeau désirant que les pauvres de Béthisy-Saint-Martin, se réjouissent de la guérison de Mme Mary, sa belle-mère, qui venait de subir avec la plus complète réussite une opération chirurgicale délicate et dangereuse. L'exemple donné en cette circonstance par M. Blondeau, dit notre confrère, est l'objet des commentaires les plus flatteurs.

Qu'on vienne donc dire maintenant que tous les gendres font des vœux unanimes pour la suppression des belles-mères.

UN ENFANT DÉVORÉ PAR UN RAT.

On mande de Perpignan au *Petit Parisien* :

Dans une maison du quartier Saint-Jacques habitée par une famille d'ouvriers, un enfant de dix mois avait été laissé seul, endormi dans son berceau.

Lorsque la mère rentra, elle entendit le bébé pousser des cris déchirants; elle accourut en toute hâte et constata que l'enfant avait les mains et une partie du visage rongées. On chercha dans la maison l'animal qui avait pu manger l'enfant, mais on ne trouva rien.

Le bébé fut pansé et l'on se perdit en conjectures sur cet horrible accident quand dans la nuit l'enfant se mit de nouveau à pousser des cris épouvantables.

Le père se leva en sursaut et aper-

cut un énorme rat dans le berceau en train de dévorer le visage du bébé.

Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à tuer l'animal qui, furieux, cherchait à mordre les personnes qui lui donnaient la chasse.

L'enfant a été transporté à l'hospice civil dans un état très grave.

PLUS DE PAUVRES

D'après les statistiques officielles il y a, à Paris, 36 pauvres par 1.000 habitants, soit 72.000 pauvres pour 2.000.000 d'âmes.

Or le budget de l'Assistance publique s'élève pour 1894 à 47.558.937 fr. 50 centimes.

Si donc, au lieu d'administrer à grands frais des hôpitaux et des hospices, l'Etat, le département et la ville s'entendaient pour confier soit aux compagnies d'assurances, moyennant une modeste rétribution, soit à des associations de bienfaisance, le soin de répartir directement cette somme aux intéressés, chaque pauvre recevrait une pension annuelle de plus de 500 francs, exactement 660 fr. 50; autrement dit, il n'y aurait plus de pauvres... que les quelques milliers d'employés qui vivent grassement aujourd'hui sur ce colossal budget.

N. B. — Dans le chiffre de 47 millions et demi ne sont pas comprises les ressources provenant de la charité privée.

LA TAILLE DE L'HOMME

Un statisticien a recherché quelle est la moyenne de la taille humaine à différentes périodes de l'histoire du monde et il en est arrivé à des conclusions très alarmantes. Les faits relatés comprennent près de trois siècles. Il a trouvé qu'en 1610 la taille moyenne des Européens était à peu près de 5 pieds 7 pouces. En 1790 elle était

de 5 pieds 6 pouces. En 1820, de 5 pieds 3 pouces et une fraction. Aujourd'hui, elle est de 5 pieds 3 pouces 3/4. Il est facile de déduire de ces faits qu'il y a une diminution régulière et graduelle dans la taille humaine, en suivant la même marche, le statisticien reconstitue le passé et prévoit l'avenir. La stature des premiers hommes devait atteindre 16 pieds 9 pouces. La race était déjà dégénérée du temps d'Os et Goliath ou l'algue rejeton des géants. Si nous en venons au début de notre ère, nous trouvons que la taille moyenne de l'homme était de 9 pieds et du temps de Charlemagne de 8 pieds 8 pouces.

Mais si l'on fait les mêmes calculs en ce qui concerne l'avenir, on trouve que dans 4000 ans l'homme n'aura plus que 15 pouces et que quelques milliers d'années plus tard la fin du monde viendra forcément, parce que l'homme serait alors si petit qu'il n'en resterait plus rien.

UN BAL DANS UNE CAVE

A l'occasion du tirage au sort, les jeunes conscripts de Longpontier avaient eu l'excellente idée de donner un bal dont le succès paraissait certain, mais ils avaient compté sans un accident imprévu qui troubla quelque peu la fête.

Au moment où dans un galop général la jeunesse faisait des sauts vertigineux la voûte de la cave céda sous le poids des danseurs qui descendirent rapidement à deux mètres cinquante au-dessous du sol, au grand ébahissement des musiciens qui restèrent miraculeusement suspendus sur la table où ils étaient installés.

Cet accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est terminé par des éclats de rire provoqués par les héros de ce saut périlleux qui en ont été quittes pour la peur.

Documents historiques

CHALIS — « Chalis, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située à onze lieues de Paris, et à une demi-lieue d'Ermenonville. L'architecture de l'église est d'une belle ordonnance; on y voit deux grands tableaux, d'environ 50 pieds de long. Restod, le père, a représenté dans l'un la foudre qui tombe sur le temple du roi Salomon; le sujet du second est une Présentation au Temple, ouvrage de Restod, fils; dans le sanctuaire, sont deux tableaux de Bertin; à droite, est St Jean prêchant dans le désert; à gauche, la Cananéenne.

Le maître-autel est d'un marbre très-précieux; les six chandeliers qui sont dessus, sont formés de six branches partant du tabernacle, qui est surmonté d'une croix de vermeil de filigrane, ornée de pierres précieuses. Dans une chapelle des bas-côtés, à droite, on voit un beau tableau de Revel, représentant la mort de St Guillaume, archevêque de Bourges, et abbé de Chalis. Cette abbaye n'existe plus »

P. Villiers — Env. de Paris p. 161. 1787-1815. T. 1

LA CHAPELLE EN SERVAL — « Si ce bourg situé à 8 lieues de Paris n'est pas fameux dans l'histoire, il est justement cité pour les beaux ouvrages typographiques qui sortent des presses qu'y a établies l'imprimeur Duchesne.

P. Villiers — Env. de Paris p. 206. 1787-1815. T. 1

BOIS-LE-VICOMTE — « Superbe château, à quatre lieues et demie de Paris. Il est remarquable par la largeur de ses fossés, dont les extrémités sont flanquées de bastions. On y arrive par une avenue qui a une lieue de longueur. Le parc est immense. Dans la chapelle du château on voit une copie de l'Annonciation de Le Sueur, et dont

l'original se trouve au village de Mitri situé à une lieue de Bois-le-Vicomte.

P. Villiers — Env. de Paris p. 113. 1787-1815. T. 1

UN PARI ORIGINAL

Le vaudelliste Rougemont aimait beaucoup à mystifier les gens. Un soir il paria avec des amis qu'il entrerait dans le premier café venu, et qu'il se ferait payer sur-le-champ une demi-tasse par la première personne qu'on lui désignerait.

S'il survenait une querelle, Rougemont serait considéré comme ayant perdu la gageure.

Arrivés au boulevard du temple ses amis lui désignèrent le café Hainsslin où un bon citadin du Marais se préparait à prendre son moka.

Rougemont l'aborde et lui dit :

— Monsieur, je suis inspecteur général des cafés de France. Ma mission est de savoir si les consommations sont bonnes. Permettez-moi de goûter à l'improviste cette tasse qui n'a pas été préparée à mon intention.

Le bonhomme étourdi le laisse s'emparer de son moka, qu'il avale d'un trait.

— Excellent! s'écrie Rougemont. Et se tournant vers le garçon de café: Servez une autre demi-tasse à monsieur.

L'habitant du marais, ébahi, le suivit de l'œil s'éloignant gaiement avec ses amis; il ne se réveilla qu'au moment de payer sa consommation lorsqu'on lui réclama le prix de deux demi-tasses.

Vous êtes drôle, Sidonie, depuis deux mois que vous êtes à mon service je n'ai pas encore pu vous faire dire quel est votre pays.

— Je n'ose pas, Madame.

— Allons donc; un peu de confiance.

— Eh bien, Madame, c'est... c'est Joseph!

BETTERAVES

à vendre

S'adresser à M. RÈVEILLON à Longperrier

UN JEUNE MENAGE, le mari Jardinier, la femme Couturière demande place dans une maison bourgeoise.

BONNES RÉFÉRENCES

S'adresser au bureau du Journal

CHARBONS EN FRANCE EN ORAUMES DE RUC

A. PÉNIDE à Dammartin

ANTHRACITE ANGLAIS

POUR POÈLES MOBILES

Prix très modérés

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande de franchise. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires
Abonnements : **Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr.**

à LOUER à DAMMARTIN

Maison Bourgeoise

avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique
Organe des comices et syndicats agricoles et des sociétés horticoles de France.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

S'adresser tout ce qui concerne la Rédaction ou l'Administration à M. FERN. MULLER, Secrétaire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

PAPIER D'ARMÉNIE

5 cent la Pochette pour 12 usages

Remise aux dépositaires

POUR ÉVITER LES MALADIES, LISEZ le Journal de la Santé

(CRÉÉ EN 1890)
Paraissant tous les DIMANCHES
de 32 pages avec gravures dans le texte
Conseiller médical indispensable à la famille

Chaque numéro contient 25 articles instructifs d'utilité pratique et de lecture agréable.
52 Consultations gratuites. — 3 Spécimens franco

Abonnement par an : France : 6 fr. Union postale : 8 fr.
Bureaux : 5, Boulevard Montmartre, Paris. (N° 1111)

Papeterie E. LEMARIÉ, à Dammartin

DÉPOT

des Papiers à Cigarettes,
pâte supérieure d'Angoulême

" LE SINCÈRE "

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac
La douzaine 0 fr. 50
La boîte de 100 cah. 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée
La douzaine 0 fr. 60
La boîte de 100 cah. 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs
La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. 1

" Le Sincère "

papier hygiénique

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine 0 fr. 45
La boîte de 100 cah. 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. 1

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix, un format plus grand que les cahiers ordinaires.

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié Dammartin.